



## CONTRAT D'ENGAGEMENT : Poulets

Du jeudi 4 Octobre 2018 au jeudi 28 Mars 2019

Entre : l'adhérent  
Nom, prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél : .....  
Courriel : .....

et la productrice  
Stéphanie LONGUEVILLE  
La fargennerie  
24330 – ST PIERRE DE CHIGNAC

Référent : Jean François VIDAL Contact : jfvidal@hotmail.fr

En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.

**Dates des 8 distributions des poulets : 18/10, 08/11, 29/11, 20/12, 10/01, 31/01, 21/02, 14/03**

Distribution le jeudi de 18h30 à 19h45 à Boulazac, maison des Associations

	Nombre	Prix	Montant par distribution	Nombre de distributions	Montant total
<b>Poulet d' 1 kg 800</b> prix au kilo : 10,00 €		18,00 € (dont 0,94 € de TVA)		4 ou 8	

### Mode de règlement :

- Nombre de chèques (6 au maximum) : .....
- Tous les chèques sont établis à l'ordre de Stéphanie LONGUEVILLE et remis à la signature du contrat.
- La régularisation du montant du contrat se fera après la dernière distribution des poulets.

Date et signature de l'agricultrice :

Date et signature de l'adhérent AMAP :



## CONTRAT D'ENGAGEMENT : Poulets

Du jeudi 4 Octobre 2018 au jeudi 28 Mars 2019

Entre : l'adhérent  
Nom, prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél : .....  
Courriel : .....

et la productrice  
Stéphanie LONGUEVILLE  
La fargennerie  
24330 – ST PIERRE DE CHIGNAC

Référent : Jean François VIDAL Contact : jfvidal@hotmail.fr

En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.

**Dates des 8 distributions des poulets : 18/10, 08/11, 29/11, 20/12, 10/01, 31/01, 21/02, 14/03**

Distribution le jeudi de 18h30 à 19h45 à Boulazac, maison des Associations

	Nombre	Prix	Montant par distribution	Nombre de distributions	Montant total
<b>Poulet d' 1 kg 800</b> prix au kilo : 10,00 €		18,00 € (dont 0,94 € de TVA)		4 ou 8	

### Mode de règlement :

- Nombre de chèques (6 au maximum) : .....
- Tous les chèques sont établis à l'ordre de Stéphanie LONGUEVILLE et remis à la signature du contrat.
- La régularisation du montant du contrat se fera après la dernière distribution des poulets.

Date et signature de l'agricultrice :

Date et signature de l'adhérent AMAP :

## DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

Structures	Installation en 2011 comme chef d'exploitation Sur l'exploitation familiale L'intégralité de l'exploitation est labellisée AB Contrôles réalisés par Qualisud Marmande
Surfaces cultivées	Exploitation sur 20 ha <ul style="list-style-type: none"><li>• 7 parcours de volailles répartis sur 1.5ha</li><li>• Céréales et prairies sur 18ha</li><li>• Vergers</li></ul>
Productions	Elevage de Poulet de chair Bio : (Prêt à cuire et quelques conserves) Elevage de pintades, poules et coqs (suivant saisons) Production de mirabelles et pêches de vigne
Commercialisation	Vente directe : à la ferme et réseau local (magasins de producteurs, Amap et associations de paniers, Cantines scolaires, Biocoop Sarlat et Montignac)

ENCAISSEMENT DES CHEQUES (1<sup>er</sup> de chaque mois)

## DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

Structures	Installation en 2011 comme chef d'exploitation Sur l'exploitation familiale L'intégralité de l'exploitation est labellisée AB Contrôles réalisés par Qualisud Marmande
Surfaces cultivées	Exploitation sur 20 ha <ul style="list-style-type: none"><li>• 7 parcours de volailles répartis sur 1.5ha</li><li>• Céréales et prairies sur 18ha</li><li>• Vergers</li></ul>
Productions	Elevage de Poulet de chair Bio : (Prêt à cuire et quelques conserves) Elevage de pintades, poules et coqs (suivant saisons) Production de mirabelles et pêches de vigne
Commercialisation	Vente directe : à la ferme et réseau local (magasins de producteurs, Amap et associations de paniers, Cantines scolaires, Biocoop Sarlat et Montignac)

ENCAISSEMENT DES CHEQUES (1<sup>er</sup> de chaque mois)